



# PONT-D'AINFORM !

LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE N°22 - NOVEMBRE 2024

## COMMENT S'INFORMER ?

- station Pont d'Ain 01160
- [www.pontdain.fr](http://www.pontdain.fr)
- Mairie de Pont d'Ain
- mairie\_pda

### Horaires accueil mairie

Lundi, mercredi, jeudi  
8h-12h | 13h30-16h30  
Mardi, vendredi • 8h-12h

Cartes identité et passeport :  
ouverts sur les après-midi.

## À NE PAS MANQUER !

- Dépôt gerbe** : Vendredi 1<sup>er</sup> novembre à 11h au Cimetière
- Cérémonie du 11 Novembre** : lundi 11 novembre à 11h30 aux Monuments aux Morts
- Vœux du Maire** : vendredi 10 janvier dès 18h30 à la salle des fêtes.



## AU REVOIR

Pont d'Ain ne sera plus tout à fait la même sans lui, cet infatigable cycliste que l'on voyait plus souvent sur son vélo qu'à pied. Toujours à parcourir le département, il en connaissait chaque route, tout le monde l'a croisé sans vraiment savoir d'où il venait ! Assidu aux conseils municipaux pendant des années et modeste jusqu'au bout, il avait même refusé un article en son honneur dans le Pont d'Ainform annuel en préparation. Mais on ne pouvait pas ne pas lui rendre un dernier hommage, un dernier coup de pédale, et il nous laisse avec le sourire au souvenir de son énergie et de sa discrétion.

## Le mot de la rédaction

Voilà 1 an, 4 saisons (plus ou moins déterminées !), 12 mois, 365 jours écoulés depuis que l'équipe municipale en place depuis fin 2023 est présente au quotidien pour votre commune. Dans tous les domaines, les six commissions représentatives œuvrent afin d'avancer sur des projets en cours, échantent et envisagent des programmes à venir, résolvent petits et grands problèmes, restent disponibles pour les habitants, commerçants et entreprises pondinoises. Les avancées se font parfois dans l'ombre mais les dialogues sont toujours mis en lumière, au sein d'un Conseil Municipal, lors de nos commissions mensuelles ou groupes de travail réguliers, mais aussi au détour d'une rue ou lors des rencontres de quartiers. Avec toujours en tête nos seuls objectifs de respecter nos engagements et votre cadre de vie qui est aussi le nôtre. Ainsi, pour vous permettre de suivre nos avancées, nous mettons à disposition sur le site internet [www.pontdain.fr](http://www.pontdain.fr) et dans le hall de la mairie nos « cartes mentales ». Il existe une carte par commission : Affaires sociales et scolaires ; Associations, sport et culture ; Communication, tourisme, fêtes et cérémonies ; Finances, développement économique et ressources humaines ; Urbanisme, environnement, santé publique et risques naturels ; Voirie, bâtiments et patrimoine. Ces cartes mentales seront régulièrement mises à jour. N'hésitez pas à questionner vos élus sur les travaux entrepris ou les projets à venir, car ce sont aussi et avant tout les vôtres ! L'équipe « communication » espère aussi que le fond et la forme du Pont d'Ainform vous conviennent et que vous serez très bientôt ravis de recevoir l'édition annuelle... encore un peu de patience, voyez comme le temps passe vite !

## PROCHAINE ÉDITION

Dès le 6 janvier 2025

## VOTRE MAIRIE VOUS EXPLIQUE

Les tarifs de cantine évoluent. Suite au renouvellement du prestataire de livraison des repas et à l'augmentation de ses tarifs, vos élus ont décidé fin Juin d'un réajustement à la hausse de 20 cts du tarif unitaire du repas portant celui-ci à 5,10 euros. Cette évolution s'inscrit dans une logique de maîtrise de nos budgets et plus spécifiquement de celui déficitaire de la cantine. Fin 2023, le coût d'un repas pour la commune (toutes charges incluses : personnel, bâtiment, repas, ...) était de 9,37 euros, soit 4,27 euros de plus que le prix facturé par repas aux parents. À titre de comparaison, cette hausse de tarif de 4% reste pour moitié inférieure à celle de l'inflation des deux dernières années. Plus globalement le budget affecté à la restauration de nos enfants reste légèrement supérieur à 205 000 euros dont 82 000 euros en reste à charge pour la commune. En conclusion, la commune continue de maintenir et d'investir massivement pour le bien-être des enfants de la commune tout en maîtrisant son budget.

# PROJET POUR LES ENFANTS

## PONT D'AIN

### Projet Groupe Scolaire

#### Prochaines étapes :

Validation Avant Projet Définitif → 4<sup>ème</sup> trim. 2024 (*études sol en cours*)

Dépôt Permis de Construire → 4<sup>ème</sup> trimestre 2024

Dossier de Consultation des Entreprises → 1<sup>er</sup> trimestre 2025

Début des Travaux → 2<sup>ème</sup> semestre 2025

Livraison estimée → fin 2026 - début 2027



## AGENDA PONDINOIS

A l'heure de l'impression, le calendrier des manifestations 2025 n'est pas encore connu, la liste des événements de janvier n'est donc pas disponible (vous recevrez le calendrier en début d'année prochaine)

- **Vendredi 1<sup>er</sup> novembre**  
Dépôt gerbe
- **Lundi 4 novembre**  
Conseil municipal
- **Samedi 9 et dimanche 10 novembre**  
Salon de l'artisanat | *Comité Animation (9h-18h salle des fêtes)*
- **Dimanche 10 novembre**  
Cinéma rural
- **Lundi 11 novembre**  
Cérémonie 11 novembre
- **Mercredi 13 novembre**  
conseiller numérique
- **Dimanche 24 novembre**  
Bourse aux jouets | *Sou des Ecoles (8h30-16h salle des fêtes)*
- **Mercredi 27 novembre**  
Conseiller numérique
- **Dimanche 1<sup>er</sup> décembre**  
Cinéma rural
- **Mardi 3 décembre**  
Collecte de sang
- **Lundi 09 décembre**  
Conseil municipal
- **Mercredi 11 décembre**  
Conseiller numérique
- **Samedi 14 décembre**  
Marché de Noël | *Comité d'Animation (14h-20h Halle)*
- **Dimanche 22 décembre**  
Cinéma rural
- **Vendredi 10 janvier**  
Vœux du maire

Nos commissions en quelques mots...

### COMMISSION COMMUNICATION, TOURISME, FÊTES ET CÉRÉMONIES

#### ➡ Opérations terminées

- Mise en ligne des comptes Facebook et Instagram
- Planning des Pont d'Ainform et ventilation annuelle des articles
- Rencontres de quartiers 2024 (2 éditions)
- Organisation des cérémonies et communication avec les différents intervenants
- Agenda hebdomadaire communal sur les réseaux sociaux (en cours)

#### ➡ Opérations en cours

- Édition annuelle du Pont d'Ainform 2024
- Réunion avec les acteurs économiques de la Commune
- Chemins Historiques
- Création et suivi des onglets de la Commune et des commissions sur le site internet

#### ➡ Opérations à venir

- Organisation de divers événements (ex. Courir pour Elles en 2025)
- Développement de la communication « Tourisme » au sein de la Commune, de la Communauté de Communes et bien plus encore
- Rencontres de quartiers 2025
- Mise en avant des chemins de vélo, randonnée et trail/course à pied sur la Commune.

## NOUVEAUTÉ À PONT D'AIN



C'est en 2013 qu'Emilie Pernette crée **Label'Etoile**. En 2021, après être devenue maman, son souhait le plus important est de profiter de sa famille. Elle décide donc de quitter le monde du mariage, très prenant, pour essayer de se réinventer ailleurs mais elle ne parvient pas à s'épanouir autant. Comme entre le mariage et elle, il s'agit d'une véritable histoire d'amour, c'est en 2024 qu'elle décide de faire son retour auprès des futurs mariés ! Emilie les accompagne de manière personnalisée pour la création de leur cérémonie laïque, selon leurs besoins et leur budget. Emilie propose aussi pour les baptêmes, renouvellements de vœux, anniversaires, départs à la retraite, journées en famille, etc...

Emilie Pernette - Label'Etoile / Officiante de cérémonies laïques

**Contact 06 21 68 49 51**

✉ [labeletoile@icloud.com](mailto:labeletoile@icloud.com)

🌐 <https://ceremonie-laïque-ain.com>

📘 Emilie Pernette (Pro)

📷 [ceremonielaiqueain](#)

**Le Restaurant Les Alliés**, situé 1 rue Brillat Savarin à Pont d'Ain 01160, a été repris par Céline Machioro depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2024 (via le «réseau initiative» qui aide à monter des dossiers d'entreprenariat). Maman solo de 37 ans et passionnée de cuisine depuis 20 ans, le restaurant vous propose une cuisine traditionnelle faite avec des produits locaux issus en partie du marché de Pont d'Ain. Une fabuleuse équipe de 3 personnes vous accueillera du lundi au samedi midi ET les vendredi et samedi soir, et vous servira la carte hivernale en cours dans l'une des deux salles disponibles.

Pour vos événements, le Restaurant Les Alliés propose également de privatiser les lieux, capacité d'accueil de 15 à 30 personnes. Alors n'hésitez pas à aller déguster un bon repas.

**Contact 04 37 63 90 20**

✉ [celinemachioro@hotmail.fr](mailto:celinemachioro@hotmail.fr)

📘 Restaurant Les Alliés

📷 [restaurantlesallies](#)



# LA NATURE AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS

► **AMBROISIE** : Pour rappel, les ambroisies sont des plantes au pollen très allergisant : quelques grains de pollen dans l'air suffisent à déclencher, chez les personnes sensibles, des symptômes d'allergie et/ou d'asthme. Les ambroisies sont, de plus, des plantes très envahissantes et capables de se développer sur une grande diversité de milieux notamment là où le sol est nu et la terre a été retournée : bords de route, surfaces agricoles, zones de chantier, terrains en friche... C'est notamment une plante nuisible pour l'agriculture car elle peut envahir des parcelles et entraîner d'importantes pertes de rendement et des frais supplémentaires de gestion. Un seul pied d'ambroisie est capable de produire un très grand nombre de graines qui peuvent rester dans le sol lui permettant de repousser d'années en années, il faut donc éliminer la plante avant qu'elle ne produise des pollens (avant fin juillet) et avant qu'elle ne produise des graines, donc avant septembre. Votre

nouveau référent ambroisie, pour sa première saison, ne s'est pas du tout ennuyé cet été, vu la rapidité d'invasion de cette plante ! Il a fallu, dans l'ordre, localiser la plante, identifier les propriétaires ou gérants des terrains, contacter ces personnes, et aller vérifier la bonne exécution de la destruction (obligation par décret). Au total, il y a eu 16 signalements justifiés effectués sur la plateforme <https://signalement-ambroisie.atlasante.fr>. La plante se trouvait en bord de route, sur des chantiers, en périphérie de champs de maïs, sur des terrains en friches, à des densités très variées suivant les terrains. En fin de compte, elle est présente sur l'ensemble de notre commune. Sur ces 16 signalements, 12 ont fait l'œuvre d'une destruction efficace. 4 n'ont pu être traités, car localisés trop tardivement, notamment aux Maladières et à Pampier. L'année prochaine, nous pourrons profiter de l'expérience acquise cette année, pour gagner en efficacité. Comptez sur nous !

AVANT



APRES



► **JARDINS** : Deux de vos élus ont eu l'opportunité, le vendredi 27 septembre, d'accompagner l'équipe du centre social itinérant Le Cocon pour visiter les jardins de Gaïa, situés à Lyon, au cœur du 5<sup>e</sup> arrondissement. Ils étaient accompagnés pour l'occasion par 2 habitants de Pont d'Ain, issus d'un nouveau collectif citoyen qui se veut force de proposition sur les thèmes de l'environnement et de la solidarité. Ils ont tous reçu un accueil très chaleureux de la part de la personne salariée de l'Association Gaïa Lyon. Cette association s'appuie sur le maraîchage urbain pour décroïsonner la société en transformant des terrains et espaces verts peu ou pas utilisés, en jardins potagers ouverts, inclusifs et solidaires. Ainsi, ces espaces d'animations, véritables lieux de rencontres et de dialogue, accueillent toute personne (habitants, personnes handicapées, exclus socio-économiques, associations, écoliers et étudiants,...) de façon intergénérationnelle et transculturelle.

Plus d'informations : <https://gaia-lyon.org/>.

Ils sont tous revenus avec plein d'idées dans la tête pour notre commune ! Faites-nous signe si cette thématique vous intéresse !



# À VOTRE SERVICE

> La commission CCAS est composée d'élus mais aussi d'habitants voulant contribuer au développement de l'action sociale au sein de leur commune. Cette commission a pour mission d'accompagner et de soutenir des personnes nécessitant des plans d'actions particuliers. La présence du CCAS est nécessaire dans les moments difficiles que peuvent rencontrer les bénéficiaires de cette commission mais aussi bienveillante lors d'actions ciblées telles que des événements festifs ou culturels (thé dansant, concert de piano, ...). Voici le dernier point fait par la commission CCAS :

> **Les colis de Noël 2023**, mis en place pendant la pandémie Covid, ne seront pas reconduits cette année 2024, mais ce sera au profit d'autres événements rassembleurs pas d'inquiétude !

> **Le public concerné par les actions du CCAS** sera élargi, en effet il y a un réel souhait de créer des liens intergénérationnels grâce aux actions et événements portés par cette commission

> **Pour 2025, des projets artistiques et culturels** seront étudiés pour votre plus grand bonheur, à suivre ...

> **Assainissement lors de ventes** : Afin d'améliorer la qualité de nos réseaux et de protéger les acheteurs de biens immobiliers, le contrôle des branchements d'eaux usées au réseau collectif au moment des ventes est devenu obligatoire. Le contrôle est à demander auprès de la SOGEDO à Meximieux au 04.74.61.02.14. Le notaire demandera le certificat de conformité pour réaliser la vente.

> **L'ADAPA** intervient sur l'ensemble du département de l'Ain, au plus près de toute personne faisant le choix de rester à domicile, grâce à ses 26 antennes de proximité.



Pour trouver l'antenne la plus proche de chez vous, contactez-nous au :  
**04 74 45 51 70**  
ou rendez-vous directement sur notre site internet :  
[www.adapa01.fr](http://www.adapa01.fr)

## EXPRESSION MINORITAIRE

Pour ne pas oublier ! Il y a 80 ans, Pont d'Ain était libérée. Nous voulons dans cet encart rendre hommage à tous ceux qui s'étaient engagés au prix de leur vie et de leur liberté. Le 31 Août 1944, Pont d'Ain est durement touchée. Une cinquantaine de maisons sont incendiées lors du retrait des troupes allemandes. Les ponts sont bombardés, celui en pierre est totalement détruit, le pont ferroviaire durement endommagé, 19 personnes sont tuées, 4 sont blessées. Plusieurs mouvements de Résistance ont été actifs sur le territoire de la commune, ils participeront ardemment aux combats de la Libération en ce 31 août 1944. Notre "courageuse petite commune" reçoit à ce titre la Croix de Guerre le 14 juillet 1949. Pour que ces hommes et ces femmes restent dans nos mémoires, racontez leur histoire à vos enfants et petits-enfants pour qu'ils soient les héros et les modèles de leur génération. Leur exemple vaut mieux que bien des influenceurs des réseaux sociaux !

### NOS SERVICES D'AIDE À LA PERSONNE

- Aide et soins à domicile
- Portage de repas
- Téléassistance
- Aide aux proches aidants
- Aide à la fonction d'employeur
- Prévention
- Alternatives au domicile
- Transport accompagné

## ACTE CITOYEN MAIS PAS QUE !

### Les pompiers de Pont d'Ain recrutent !

Saviez-vous que vous pouvez devenir sapeur-pompier volontaire (SPV), homme ou femme, que vous soyez en activité professionnelle ou non ?

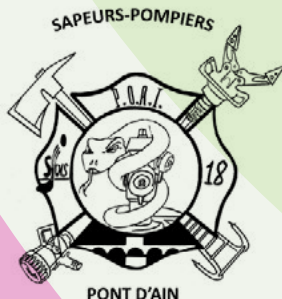
Pour cela, vous devez remplir plusieurs conditions :

**Âge** : Vous devez avoir au minimum 16 ans.

Si vous êtes mineur, vous devez obtenir l'accord écrit de l'un de vos parents ou de votre tuteur.

**Aptitude physique** : Des tests physiques détermineront votre aptitude à l'occasion d'une visite médicale de recrutement.

**Conditions civiques** : Il n'est pas nécessaire d'être de nationalité française, il suffit de résider légalement en France.



Vous devez respecter les conditions suivantes :

- Jouir de vos droits civiques
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation figurant au bulletin n°2 du casier judiciaire. Si vous êtes de nationalité française, vous devez aussi avoir effectué la journée défense et citoyenneté (JDC) et être en possession de l'attestation des services accomplis si vous avez effectué le service national ou militaire, ou d'une attestation de recensement valide.

